

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de SELESTAT-ERSTEIN

~~~~~  
**COMMUNE DE NIEDERNAI**

~~~~~  
**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2024 A 18H00

Nombre de membres : 14
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 8

Etaient présents : Valérie RUSCHER, Dominique JOLLY, Florie-Anne EBERHARDT, Sylvain GYSS, Gabin KRIEGER, Mélissa DA SILVA, Maurice FRITZ, Astride LANG

Etaient absents excusés : Christophe SCHIFFNER, Huguette DOUNIAU donne procuration à Dominique JOLLY, Grégoire FUCHS donne procuration à Gabin KRIEGER, Patricia DIETSCH donne procuration à Florie-Anne EBERHARDT, Geoffrey SCHOTT donne procuration à Sylvain GYSS, Jeanine SCHMITT donne procuration à Astride LANG

Désignation du secrétaire de séance : Maurice FRITZ avec 7 voix POUR + 4 voix par procuration (Huguette DOUNIAU à Dominique JOLLY, Grégoire FUCHS à Gabin KRIEGER, Patricia DIETSCH à Florie-Anne EBERHARDT, Geoffrey SCHOTT à Sylvain GYSS et 1 voix CONTRE (Astride LANG) + 1 voix par procuration (Jeanine SCHMITT à Astride LANG)

ORDRE DU JOUR

31. CREATION D'UNPOSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

31. CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « PARCOURS EMPLOI COMPETENCES »

Madame le Maire expose au conseil municipal que la circulaire DGEFP n°DGEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux Parcours Emploi Compétences et au fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, voit les contrats aidés se transformer en Contrat **PEC** « **P**arcours **E**mloi **C**ompétences ». Leur mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement. Ce contrat a pour ambition l'insertion durable sur le marché du travail du bénéficiaire.

Le **Parcours Emploi Compétences** est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale).

Madame le Maire sollicite le conseil municipal afin de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec la CeA et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois., étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Madame le Maire propose au conseil municipal de créer un emploi dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences » pour les fonctions d'agent des espaces verts à compter du 15 Avril 2024, à raison de 30h/semaine, pour une durée de 12 mois, avec une rémunération basée sur le SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

- De créer un poste d'agent des espaces verts à compter du 15 avril 2024 dans le cadre du dispositif « **Parcours Emploi Compétences** »,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants,

AUTORISE

- Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement, à signer les documents qui s'y rapportent et à percevoir l'aide.
- **POUR : 7 + 4 procurations (Huguette DOUNIAU à Dominique JOLLY, Grégoire FUCHS à Gabin KRIEGER, Patricia DIETSCH à Florie-Anne EBERHARDT, Geoffrey SCHOTT à Sylvain GYSS)**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 1 (Astride LANG) + 1 procuration (Jeanine SCHMITT à Astride LANG)**

Madame le Maire clôt la séance à 18h20

Le secrétaire de séance :
Maurice FRITZ



Conseil municipal

Pour copie conforme
Niedernai, le 18 avril 2024

Le Maire :
Valérie RUSCHER



Séance du 18 avril 2024

Page 2 sur 2